

Commerce extérieur

L'excédent commercial du Burkina Faso franchit la barre des 1350 milliards de FCFA au premier trimestre 2026



- Enquête nationale sur l'emploi**
Bâtir ensemble, un impératif pour les systèmes statistiques de la sous-région Page 3
- Enquête nationale sur l'emploi**
L'INSD adopte la collecte de données par téléphone comme levier stratégique pour optimiser les coûts. Page 5
- Paludisme et hépatites**
Une enquête intégrée en 2026 pour actualiser les indicateurs sanitaires du Burkina Faso Page 9
- La DGESS**
Une pièce maîtresse de la planification et du suivi des politiques publiques du ministère de la Construction de la Patrie Page 11
- Tourisme au Burkina Faso**
Nuitées et revenus en hausse grâce à la résilience des établissements touristiques d'hébergement en 2025 Page 16
- Dr Georges SANOGO**
(premier directeur général de l'INSD)
L'architecte de la construction d'un système statistique moderne Page 18



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE

Trimestriel d'Information
du Système Statistique National

ÉDITEUR

Institut National de la Statistique
et de la Démographie
insd@insd.bf

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Toubou RIPAMA
*Directeur général de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie*

DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE
*Directeur général adjoint de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie*

COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE
Conseiller Technique du DG de l'INS

REDACTEUR EN CHEF

Mouonkoun DABIRE

COMITÉ DE RÉDACTION

Mouonkoun DABIRE
Sirina OUEDRAOGO
Hamzia BOLY
Ibrahim OUATTARA
Kassoum SORI
Amado TONDE
Oumarou SONGRE
Karim SARA
Isaac NAGABILA
Monique OUEDRAOGO/ILBOUDO

COMITE DE LECTURE

Mouonkoun DABIRE
Pascal NAKELSE
François RAMDE
Placide SOME
Zakaliyat BONKOUNGOU

MONTAGE ET INFOGRAPHIE

Man Ali SAVADOGO

CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie



01 BP 374 Ouaga - Tél. : +(226) 25 49 85 02
insd@insd.bf - www.insd.bf

Bâtir ensemble, un impératif pour les systèmes statistiques de la sous-région

Nul système statistique national, aussi performant soit-il, ne peut aujourd'hui prétendre évoluer en vase clos. Cette évidence, longtemps sous-estimée, s'impose désormais comme une réalité incontournable pour tous les instituts nationaux de la statistique (INS) d'Afrique de l'Ouest. Face à la complexité croissante des politiques publiques, à l'exigence de données fiables et actualisées, et aux défis structurels partagés par nos pays, la coopération Sud-Sud n'est plus une option : elle est une nécessité stratégique.



Les pays de la sous-région partagent bien plus qu'une proximité géographique. Ils font face aux mêmes défis : ressources limitées, besoins criants en formation technique, nécessité de moderniser des dispositifs de collecte souvent hérités d'un autre temps, et pression grandissante pour produire des données désagrégées, actualisées et de qualité. Dans ce contexte, chaque institut qui progresse isolément laisse sur la table des gisements d'efficacité collective. Pourquoi réinventer, à grands frais, ce qu'un pays voisin a déjà expérimenté avec succès ? Pourquoi laisser dormir une expertise durement acquise quand elle pourrait, à moindre coût, accélérer les progrès d'un partenaire ?

C'est tout le sens de la démarche portée par l'INSD du Burkina Faso : faire de l'échange une force.. En ouvrant ses portes aux délégations étrangères, en partageant ses méthodes de production et de diffusion reconnues au plan africain, l'INSD ne se positionne pas en donneur de leçons, mais en partenaire d'une dynamique de progrès mutuel. Recevoir les bonnes pratiques

d'ailleurs, transmettre les siennes : c'est cet équilibre qui donne à la coopération Sud-Sud toute sa légitimité et sa durabilité.

Des partenariats à consolider, une ambition à approfondir

Si les acquis sont réels, notamment à travers l'accueil

régulier de délégations sous-régionales et l'appui technique apporté à d'autres pays, l'ampleur des défis appelle à aller plus loin. Les accords de partenariat

existants doivent se muer en cadres pérennes, dotés de mécanismes clairs de suivi et d'évaluation. Les transferts de compétences, aujourd'hui souvent ponctuels, gagneraient à s'inscrire dans des programmes structurés de formation croisée, qui associent les écoles nationales de statistique, universités et centres régionaux de compétence.

Il est également temps de penser la mutualisation au-delà des échanges bilatéraux. Les enjeux communs tels que l'harmonisation des nomenclatures, l'interopérabilité des systèmes d'information statistique, la réponse coordonnée aux exigences des cadres régionaux comme l'UEMOA appellent des réponses

collectives. Un institut isolé, même performant, peine à peser dans les négociations internationales sur les standards de production ; une sous-région organisée en réseau, à l'inverse, peut faire valoir une voix commune et des priorités partagées.

L'innovation comme terrain d'entente

La modernisation des systèmes statistiques ne se limite pas aux infrastructures ; elle passe par une culture partagée de l'innovation et de la qualité. Les investissements consentis par le Burkina Faso dans la formation de ses ressources humaines et dans des projets structurants illustrent une trajectoire que d'autres pays de la sous-région empruntent également, chacun à son rythme. Additionner ces expériences, plutôt que les juxtaposer, constitue le véritable levier de résilience collective face aux chocs sanitaires, économiques et climatiques qui ne connaissent pas de frontières.

Toubou RIPAMA

Directeur général de l'INSD

Enquête nationale sur l'emploi l'INSD adopte la collecte de données par téléphone comme levier stratégique pour optimiser les coûts.

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a présenté, jeudi 2 juillet 2026 à Ouagadougou, son nouveau centre d'appel téléphonique dédié aux enquêtes statistiques. Une innovation portée par la 4e édition de l'Enquête nationale sur l'emploi, qui permet désormais de joindre les ménages depuis la capitale.



Une vue du centre d'appel de l'INSD

C'est une révolution dans la production de la statistique publique au Burkina Faso. L'INSD a dévoilé à la presse un dispositif de collecte téléphonique assistée par ordinateur (CATI), qui permet d'interviewer les unités statistiques (ménages et entreprises) à distance, sans déploiement d'agents sur le terrain.

Cette innovation répond avant tout à un impératif de rationalisation budgétaire. Elle règle aussi un problème récurrent de qualité des données « lorsqu'un enquêteur ne trouve pas sur place la personne à interroger, il doit recueillir l'information par procuration auprès d'un autre membre du ménage, ce qui compromet la fiabilité des données collectées ». Avec le centre d'appel, c'est désormais la personne concernée elle-même qui répond, directement, ce qui garantit une information de meilleure qualité.

Le dispositif présente un second avantage majeur. Il permet à l'INSD de poursuivre ses opérations de collecte dans des localités où le déploiement physique des équipes n'est, à ce jour, pas possible. Dans un contexte sécuritaire parfois difficile, cette capacité à maintenir la couverture statistique sur l'ensemble du territoire national constitue un atout stratégique pour la production de données fiables et de qualité.

Sur le terrain « ou plutôt au bout du fil », les agents

de collecte appellent les ménages pour les interroger sur leur composition et sur leur situation d'emploi au cours des six derniers mois. Un exercice qui suscite des réactions contrastées chez les enquêtés : « certains se montrent coopératifs, allant jusqu'à adresser des bénédictions aux enquêteurs, tandis que d'autres perçoivent cette enquête semestrielle comme une routine lassante et plaident pour un renouvellement des échantillons ».

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de modernisation du Système statistique national (SSN), conforme aux orientations de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS), qui fait de la digitalisation et de l'innovation des priorités. En diversifiant ses modes de collecte, l'INSD entend répondre aux défis liés à la mobilité des enquêteurs, aux contraintes sécuritaires et à la nécessité de disposer rapidement de données fiables. Le centre d'appel améliore également le contrôle qualité, grâce à une supervision en temps réel et une validation instantanée des réponses.

L'ambition de l'Institut ne s'arrête pas à la seule collecte. Au-delà, le centre d'appel est appelé à servir au suivi post-enquête, à la validation des données et à la communication avec les répondants. Il doit ainsi poser les jalons d'un écosystème intégré de collecte, associant technologies numériques, intelligence artificielle et collaboration entre les différents acteurs du SSN.

Pour l'INSD, cette innovation illustre sa volonté d'offrir un service public de la donnée plus performant, plus inclusif, et pleinement adapté aux exigences d'une gouvernance fondée sur les preuves.

Sirina OUEDRAOGO

Stagiaire en communication / INSD

Conseil national de la statistique

Le Comité technique examine le Rapport statistique national 2025 et le Programme statistique national 2027

Le Comité technique de la statistique a tenu, le vendredi 26 juin 2026 à Ouagadougou, la première session ordinaire de son histoire. La cérémonie d'ouverture a été présidée par François Xavier BAMBABA, chargé de mission au ministère de l'Économie et des Finances (MEF), en présence des représentants des structures productrices et utilisatrices de données statistiques.



De la gauche vers la droite : Toubou Ripama, François Xavier Bambara, Sibiri Traoré

classement Open Data 2025, avec un score de 77 %.

Présentant le bilan de la mise en œuvre du Programme statistique national 2025, le Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), Toubou RIPAMA, a indiqué que 290 activités sur les 451 programmées ont été entièrement réalisées, soit un taux d'exécution physique de 67,8 %. Sur le plan financier, les ressources mobilisées se sont élevées à 5,9 milliards de francs CFA.

Cette rencontre avait pour objectif principal d'examiner le projet de Rapport statistique national 2025 ainsi que le projet de Programme statistique national 2027. Ces deux documents constituent des instruments essentiels de pilotage, de coordination et de suivi des activités du Système statistique national.

Abordant les perspectives, le Directeur général de l'INSD a présenté les grandes orientations du Programme statistique national 2027. Estimé à 9 278,4 millions de francs CFA, ce programme prévoit la mise en œuvre de plusieurs projets structurants destinés à renforcer la production et la disponibilité de statistiques fiables, pertinentes et accessibles.



Parmi les principales activités envisagées figure le lancement des opérations préparatoires du sixième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), dont la réalisation est prévue en 2029.

À travers l'examen de ces deux documents stratégiques, le Comité technique de la statistique entend contribuer à renforcer la coordination des interventions statistiques et à garantir une meilleure prise en compte des besoins des utilisateurs. Les recommandations issues des travaux permettront d'améliorer les projets soumis à l'examen du Conseil national de la statistique.

Dans son allocution d'ouverture, François Xavier BAMBABA a salué les efforts déployés par l'ensemble des acteurs du système statistique national en vue d'améliorer la production, la diffusion et l'accessibilité des données statistiques. Il a notamment souligné que les progrès enregistrés ont permis au Burkina Faso de se hisser au premier rang en Afrique de l'Ouest dans le

Hamzia BOLY

Stagiaire en communication/INSD

ENQUÊTE SUR LA SATISFACTION DES UTILISATEURS DE STATISTIQUES OFFICIELLES 2026

Neuf utilisateurs sur dix satisfaits des statistiques officielles au Burkina Faso

Réunis en session de travail le 3 juillet 2026 à Ouagadougou, les acteurs du Système statistique national ont validé, les résultats de l'Enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles (ESUSO 2026). Réalisée tous les deux ans depuis 2013 par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), cette enquête constitue un outil de suivi de la performance du Système statistique national et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma directeur de la statistique (SDS 2026-2030).



confiance des utilisateurs envers les statistiques officielles. Les dimensions les mieux appréciées sont la clarté (97,9 %), la pertinence (97,1 %) et la fiabilité (93,5 %) des produits statistiques. L'utilité des données pour la planification, le suivi-évaluation et la prise de décision est également largement reconnue.

L'enquête met toutefois en évidence des défis liés à la réactivité des producteurs, au respect des délais de diffusion, à l'accessibilité des produits et à la disponibilité des métadonnées. Pour y remédier, les participants ont recommandé le renforcement de la diffusion numérique, l'amélioration des services d'assistance aux utilisateurs, la réduction des délais de publication ainsi qu'une meilleure prise en compte des besoins des différents utilisateurs.

La collecte des données s'est déroulée d'avril à mai 2026 auprès des administrations publiques, collectivités territoriales, entreprises, médias, organisations de la société civile, universités et partenaires techniques et financiers. Sur les 656 structures ciblées, 619 ont participé à l'enquête, soit un taux de réponse de 94,4 %.

Mouonkoun DABIRE

Chargé de communication / INSD

Les résultats de l'ESUSO 2026 montrent que les statistiques officielles bénéficient d'une forte notoriété et d'une utilisation croissante. L'Annuaire statistique national et le Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) figurent parmi les produits



les plus connus. L'étude révèle également une forte progression du numérique dans l'accès aux données, avec plus de 93 % des utilisateurs recourant aux supports numériques et aux plateformes en ligne.

L'ESUSO 2026 fait ressortir un taux de satisfaction global des utilisateurs de 90,5 %. Ce qui confirme la

DIFFUSION STATISTIQUE**l'INSD publie la 2e édition du Mémento statistique du Burkina Faso**

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) met à la disposition du public la deuxième édition du Mémento statistique du Burkina Faso. Ce recueil offre une présentation synthétique des principaux indicateurs du pays sur la période 2020-2024, soit cinq années de référence, couvrant la démographie, l'économie, l'éducation et la santé.



Après une première édition en 2025, l'INSD poursuit son travail de vulgarisation de l'information statistique avec ce nouveau Mémento, conçu comme un outil de référence essentiel pour l'aide à la décision. Le document s'adresse en priorité aux décideurs publics et privés, aux utilisateurs institutionnels et associatifs, ainsi qu'à l'ensemble du public intéressé par les données chiffrées sur le Burkina Faso.

Cette deuxième édition aborde les différentes thématiques sous des angles variés, avec l'ambition de fournir des données fiables, synthétiques et pertinentes, exploitables pour l'analyse, la planification, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement.

Sa production résulte d'une démarche participative

ayant mobilisé des experts issus de divers secteurs d'activité. L'Institut a tenu à saluer l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des acteurs ayant contribué à cette publication, dont la qualité reflète leur dévouement au service de la statistique publique.

Comme l'ensemble des produits statistiques de l'INSD, le Mémento est accessible gratuitement au public à travers plusieurs canaux numériques : les plateformes de l'Institut national de la statistique et de la démographie (www.insd.bf) et du Conseil national de la statistique (www.cns.bf), ainsi que le portail national des données ouvertes du Burkina Faso (burkinafaso.opendataforafrica.org).

L'Institut espère que cette publication suscitera un intérêt accru des utilisateurs pour les statistiques officielles et encouragera leur intégration dans la planification du développement, aux niveaux national, sectoriel et local.

Consciente du caractère perfectible de cette deuxième édition, la direction de l'INSD indique qu'elle accueillera avec gratitude toute observation, critique ou suggestion susceptible d'enrichir les prochaines éditions du document. Les remarques peuvent être adressées à insd@insd.bf.

L'Institut formule le vœu que ce Mémento réponde aux besoins d'information des utilisateurs et contribue à une meilleure compréhension des grandes thématiques du développement au Burkina Faso.

Ibrahim OUATTARA
Statisticien/INSD

CANTINES SCOLAIRES AU BURKINA FASO

la PNIN analyse leur impact sur les performances scolaires

La contribution des cantines scolaires à l'amélioration des performances des élèves au Burkina Faso a fait l'objet d'une analyse statistique conduite par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), en collaboration avec le Secrétariat technique chargé de la multisectorialité pour la nutrition (ST-Nut). Cette étude s'inscrit dans le cadre des travaux de la Plateforme nationale d'information pour la nutrition (PNIN – Phase II).

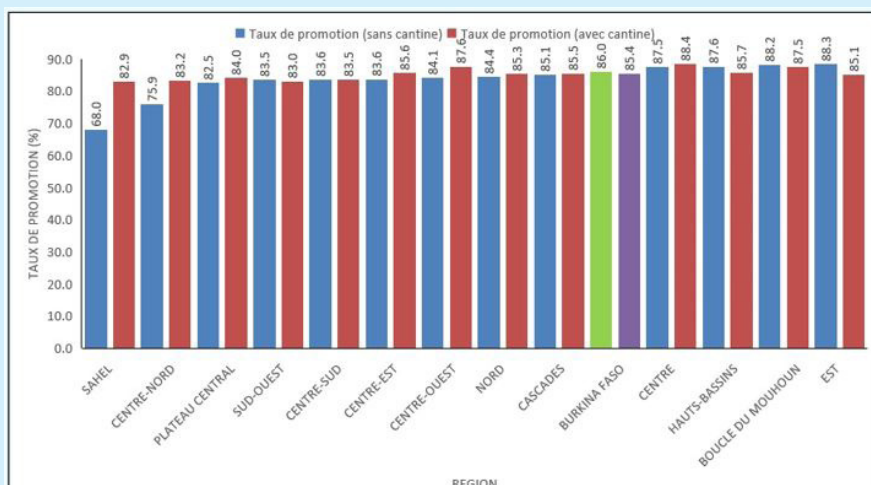


Selon les conclusions de l'étude, les cantines scolaires contribuent à l'amélioration de la fréquentation et du maintien des élèves à l'école, notamment dans les zones vulnérables. Cependant, l'étude indique que leur impact direct sur les résultats académiques à l'échelle nationale n'est pas statistiquement significatif.

également les performances académiques, notamment la qualité de l'enseignement, les conditions d'apprentissage ainsi que l'environnement familial et socio-économique des ménages.

Par ailleurs, l'étude a mis en évidence certaines insuffisances liées aux données et aux analyses réalisées. Il s'agit notamment de l'absence d'informations sur la durée effective de fonctionnement des cantines scolaires, des retards dans l'acheminement des vivres dans certaines écoles, du manque de données anthropométriques et nutritionnelles, ainsi que de certaines limites méthodologiques relatives à l'échantillonnage et à l'interprétation des résultats.

Cette étude, qui fait l'objet du rapport répondant à la troisième question d'analyse de la PNIN, a été examinée, amendée et validée par le Groupe pluridisciplinaire d'orientation et de prospective (GPOP), instance rassemblant chercheurs, experts en nutrition et représentants d'institutions partenaires, gage de la rigueur scientifique du processus de validation.



Analyse explicative de la performance scolaire

Les résultats de l'analyse montrent que la cantine scolaire, à elle seule, ne peut garantir la réussite scolaire des élèves. D'autres facteurs structurels influencent

Kassoum SORI
ST/Nut

PALUDISME ET HÉPATITES

une enquête intégrée en 2026 pour actualiser les indicateurs sanitaires du Burkina Faso

Avec près de 7 800 ménages attendus dans les 17 régions et dans des sites de personnes déplacées, l'EIPH-BF 2026 doit fournir des données représentatives sur trois infections majeures et sur la couverture des interventions de prévention.



Une charge sanitaire encore élevée

Au Burkina Faso, le paludisme reste l'une des principales causes de consultation, d'hospitalisation et de décès. Sa transmission concerne l'ensemble du territoire, avec un pic saisonnier de juin à octobre. Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la Santé citées dans le document de l'enquête, le pays a enregistré environ 8,1 millions de cas et 16 100 décès en 2023. Les enfants demeurent particulièrement exposés.

L'Enquête sur les indicateurs du paludisme de 2017-2018 avait estimé à 17 % la prévalence parasitaire chez les enfants de 6 à 59 mois. Ce résultat avait toutefois été mesuré en saison de faible transmission et pouvait donc sous-estimer l'ampleur réelle du phénomène. Les données du système national d'information sanitaire montrent, pour leur part, un recul de l'incidence du paludisme confirmé : de 527,0 cas pour 1 000 habitants en 2020, elle est passée à 446,4 en 2024. Malgré cette évolution favorable, le niveau demeure élevé.

Des hépatites virales insuffisamment documentées

Les données nationales disponibles sur les hépatites B et C sont plus anciennes ou issues de sources

partielles. Une réanalyse de l'EDS 2010-2011 avait estimé la séroprévalence de l'hépatite B à environ 9,1 % et celle de l'hépatite C à 3,6 %. Plus récemment, une campagne de dépistage conduite entre octobre 2020 et octobre 2022 dans dix villes a porté sur 15 650 participants : 8,8 % étaient positifs à l'antigène HBs et 2,6 % aux anticorps anti-VHC. Ces chiffres ne constituent cependant pas, à eux seuls, des estimations représentatives de l'ensemble de la population en 2026.

Pourquoi une nouvelle enquête en 2026 ?

Les sources existantes ne couvrent ni les mêmes

populations, ni les mêmes périodes, ni les mêmes biomarqueurs. Elles rendent difficile une lecture intégrée et actuelle du paludisme et des hépatites virales. Dans le même temps, le pays a renforcé ses interventions contre le paludisme, notamment par les moustiquaires de nouvelle génération, la vaccination,

la chimio-prévention saisonnière et la pulvérisation intra-domiciliaire. Une mesure indépendante auprès

des ménages est nécessaire pour apprécier les progrès, les écarts territoriaux et l'équité de la couverture.



Trois infections, une même opération statistique

L'EIPH-BF 2026 vise à produire, aux niveaux national et régional, des données actualisées, fiables et représentatives sur le paludisme ainsi que sur les hépatites virales B et C. Pour le paludisme, elle mesurera notamment la prévalence chez les enfants de 6 mois à 9 ans, l'accès aux moustiquaires imprégnées, leur utilisation par les enfants et les femmes enceintes, le traitement préventif intermittent pendant la grossesse, la prise en charge de la fièvre et la couverture des principales interventions.

Pour les hépatites, l'enquête estimera la prévalence du VHB et du VHC chez les femmes et les hommes de 15 à 64 ans. Elle documentera également le recours au dépistage, la connaissance des modes de transmission



et de prévention, ainsi que la vaccination contre l'hépatite B.

Un échantillon conçu pour éclairer les territoires

Le dispositif prévoit un échantillon national stratifié d'environ 7 800 ménages : 7 384 ménages ordinaires et 416 ménages vivant dans des sites de personnes déplacées. Les résultats doivent être représentatifs de l'ensemble du pays, des milieux urbain et rural pris

séparément, de chacune des 17 régions et, globalement, des sites de personnes déplacées.

Dans chaque ménage retenu, toutes les femmes de 15 à 64 ans éligibles seront interrogées, tandis que les enfants de 6 mois à 9 ans pourront être testés pour le paludisme. Dans la moitié des ménages, les hommes de 15 à 64 ans seront également éligibles à l'enquête individuelle ; dans ce même sous-échantillon, femmes et hommes éligibles pourront être testés pour les hépatites B et C.

Une mise en œuvre interinstitutionnelle

L'Institut national de la statistique et de la démographie assurera l'exécution technique de l'opération, de l'adaptation des outils à la collecte, au traitement, à l'analyse et à la diffusion des résultats. ICF apportera l'appui méthodologique et technique. Les analyses biologiques mobiliseront le Centre national de recherche et de formation sur le paludisme pour le paludisme et le Programme sectoriel de santé de lutte contre le VIH/sida, les infections sexuellement transmissibles et les hépatites virales pour les hépatites virales. Un comité de pilotage réunissant les parties prenantes nationales et internationales superviserait l'ensemble du processus.

Les protocoles de tests devront recevoir les approbations éthiques requises et suivre un dispositif d'assurance qualité conforme aux procédures retenues par le programme DHS, aux recommandations techniques de l'OMS et aux normes éthiques internationales.

Ce que les résultats devront changer

Au-delà de la production d'indicateurs, l'enjeu est décisionnel. Les résultats devront permettre de mieux cibler les populations et les territoires, d'ajuster les stratégies de prévention, d'orienter les ressources et d'évaluer les programmes. Ils fourniront aussi une référence commune aux acteurs du paludisme et des hépatites, deux domaines jusque-là documentés par des dispositifs largement séparés.

Amado TONDE

Démographe à l'INSD

LA DGESS

une pièce maîtresse de la planification et du suivi des politiques publiques du ministère de la Construction de la Patrie

La Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) s'impose comme un maillon incontournable de la gouvernance au ministère de la Construction de la Patrie. Chargée de la planification, de la production statistique et du suivi-évaluation des actions de développement, elle éclaire la décision publique à travers une organisation structurée autour de trois directions techniques.



Véritable cheville ouvrière de la planification et du suivi des actions de développement, la DGESS occupe une place stratégique dans le dispositif de gouvernance du département ministériel. À travers ses missions de planification, de production statistique, de suivi-évaluation et de coordination des projets et programmes, elle constitue un outil d'aide à la décision au service des autorités publiques.

Chargée de la conception, de la programmation, de la coordination, du suivi et de l'évaluation des actions de développement du ministère, la direction veille à la cohérence et à l'efficacité des interventions publiques. Son organisation comprend la direction générale, des services d'appui et trois directions techniques spécialisées.

La direction générale regroupe le directeur général, son secrétariat et une cellule d'appui technique chargée d'accompagner la mise en œuvre des orientations stratégiques. Les services d'appui, quant à eux, réunissent la Cellule du contrôle interne, le Service administratif et financier ainsi que le Service de la communication, des archives et de la documentation.

La Direction des statistiques sectorielles et de l'évaluation (DSSE) joue un rôle central dans la production et la gestion de l'information statistique du ministère. Sa mission principale consiste à produire des statistiques sectorielles fiables et à conduire l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement.

À ce titre, elle organise les enquêtes statistiques, élabore et diffuse les données sectorielles, et produit les annuaires statistiques ainsi que les tableaux de bord de suivi des performances du ministère. Elle contribue également à la promotion de la culture de l'évaluation, à la coordination des activités statistiques des différentes structures du département, et au renforcement des capacités des acteurs du système statistique sectoriel.

Pour mener à bien ces missions, la DSSE s'appuie sur trois services spécialisés : le Service de la production statistique, le Service des enquêtes et de l'évaluation, et le Service de la formation et des réformes statistiques.

La Direction de la prospective, de la planification et du suivi-évaluation (DPPSE) assure quant à elle la conduite des activités de prospective et de planification stratégique et opérationnelle, ainsi que le suivi-évaluation des interventions du ministère.

Elle est notamment chargée de la réalisation d'études prospectives, de l'élaboration des instruments de planification, ainsi que de la coordination des projets annuels de performance (PAP) et des rapports annuels de performance (RAP). La DPPSE veille également à l'intégration des thématiques transversales dans les documents de planification et œuvre à la promotion de l'intelligence économique.

Par la complémentarité de ses structures, la DGESS confirme ainsi son rôle de bras technique et stratégique du ministère, garant d'une gouvernance publique fondée sur des données fiables et une planification rigoureuse.

Oumarou SONGRE

Directeur des statistiques sectorielles et de l'évaluation/MCP

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'excédent commercial du Burkina Faso franchit la barre des 1350 milliards de FCFA au premier trimestre 2026

La balance commerciale du Burkina Faso poursuit son embellie. Après un solde déjà positif de 919,3 milliards de FCFA au dernier trimestre 2025, l'excédent commercial a bondi de 47,0 % pour atteindre 1 351,7 milliards de FCFA au premier trimestre 2026. Cette performance, portée à la fois par la vigueur des exportations et par un recul sensible des importations, confirme la capacité du pays à dégager des ressources extérieures malgré un contexte régional toujours incertain.



La balance commerciale burkinabè s'est nettement redressée ces derniers trimestres. L'excédent enregistré au premier trimestre 2026 s'est accru de 432,4 milliards de FCFA par rapport au trimestre précédent. Sur un an, l'amélioration est encore plus spectaculaire. Le solde commercial est passé de 401,2 milliards de FCFA au premier trimestre 2025 à 1 351,7 milliards de FCFA un an plus tard, soit un gain de 950,5 milliards de FCFA.

Les exportations ont progressé de 15,3 % en valeur sur le trimestre et de 95,6 % en volume. Sur un an, la hausse des recettes atteint 72,8 %, alors même que les quantités exportées ont reculé de 19,6 %. C'est le signe que les prix à l'exportation, et notamment celui de l'or, ont fortement soutenu la valeur des ventes burkinabè à l'étranger.

L'or non monétaire conserve sa place de premier produit d'exportation du pays, avec 90,6 % de la valeur totale des exportations. Loin derrière figurent les autres huiles végétales fixes (0,6 %), les produits raffinés du pétrole (0,4 %), les fruits frais ou secs (0,3 %) et les graines et fruits oléagineux (0,3 %).

En ce qui concerne les importations, la tendance est

inverse. Leur valeur a reculé de 10,5 % sur le trimestre, pour s'établir à 1 016,7 milliards de FCFA, avec une baisse de 9,6 % des quantités importées. Toutefois, la valeur des importations progresse de 4,9 % par rapport au premier trimestre 2025.

La Chine demeure le principal fournisseur du Burkina Faso, avec 247,9

milliards de FCFA d'importations, soit 24,4 % du total, devant le Ghana, la Côte d'Ivoire, la Russie et l'Inde. Les fournisseurs de la CEDEAO couvrent 26,4 % des importations burkinabè, ceux de l'UEMOA 14,3 %, tandis que les pays de l'AES n'y contribuent qu'à hauteur de 0,3 %.

Les exportations ont augmenté, tandis que les importations ont diminué. Par conséquent, le pays couvre désormais mieux ses achats à l'étranger grâce à ce qu'il vend. Le taux de couverture, c'est-à-dire la part des importations financée par les exportations, passe à 232,9 % au premier trimestre 2026, contre 181,0 % au trimestre précédent, soit une hausse de 51,9 points. Cette progression confirme la capacité croissante du pays à financer ses achats extérieurs grâce à ses propres recettes d'exportation, sans dépendre d'autres ressources.

L'indice des termes de l'échange s'établit quant à lui à 236,2 %, en hausse de 8,1 % par rapport au trimestre précédent et de 56,8 % sur un an. L'indice de gain à l'exportation, bien qu'en léger repli trimestriel, reste



monétaire. La Suisse en capte pour sa part 34,5 %. À eux seuls, ces deux partenaires concentrent près de 90 % de la valeur totale exportée par le Burkina Faso.

Les échanges avec l'espace régional demeurent, en comparaison, marginaux : les exportations vers la CEDEAO s'établissent à 30,8 milliards de FCFA (1,3 % du total), celles vers l'UEMOA à 1,2 %, et celles vers les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) à 13,7 milliards de FCFA (0,6 %).

positif à 126,6 %, confirmant que le Burkina Faso continue de tirer un bénéfice net de ses échanges avec l'extérieur.

Côté destinations, les Émirats arabes unis et la Suisse restent, de loin, les deux premiers débouchés des exportations nationales. Les Émirats arabes unis absorbent 1 307,3 milliards de FCFA, soit 55,2 % des recettes d'exportation, principalement grâce à l'or non

Karim SARA

Ingénieur statisticien économiste / INSD

Tableau : Synthèse des statistiques du commerce international de marchandises

	Trimestres					Glissement (%)	
	1T25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	1 T 26	Trim	Annuel
EXPORTATIONS FOB (milliards de FCFA)	1 370,3	1 555,5	1 449,7	2 054,9	2 368,4	15,3	72,8
Or, Non Monétaire	1 185,8	1 352,4	1 354,1	1 989,9	2 146,5	7,9	81,0
Graines et fruits oléagineux,	44,7	9,1	1,6	5,3	2,1	-61,1	-95,3
Coton	53,9	27,9	11,4	2,7	95,3	3 459,3	76,8
AES	15,6	15,9	20,0	12,9	13,7	6,2	-12,2
UEMOA	68,2	69,5	32,8	24,2	28,7	18,8	-57,9
CEDEAO	83,2	98,9	27,6	19,9	30,8	54,8	-63,0
IMPORTATIONS CAF (milliards de F CFA)	969,1	1 058,7	1 126,2	1 135,6	1 016,7	-10,5	4,9
Produits raffinés du pétrole	266,7	310,0	328,0	317,3	285,4	-10,1	7,0
Produits médicaux et pharmaceutiques	41,5	47,7	40,7	43,6	39,7	-8,9	-4,3
Chaux, Ciments et matériaux de construction	27,2	38,2	29,4	33,3	29,3	-12,0	7,7
AES	11,2	8,4	7,4	5,5	3,3	-40,7	-70,7
UEMOA	171,8	176,3	180,8	125,8	145,4	15,5	-15,4
CEDEAO	250,2	276,6	272,8	238,9	268,6	12,4	7,3
BALANCE COMMERCIALE	401,2	496,8	323,5	919,3	1 351,7	47,0	236,9
Indice Paasche des prix à l'exportation	139,2	143,2	154,1	185,5	196,4	5,9	41,1
Indice de Paasche des prix à l'importation	92,3	90,3	88,5	85,1	83,2	-2,2	-9,9
Indice des termes de l'échange	150,7	158,5	174,1	218,0	236,2	8,1	56,8
Indice de gain à l'exportation	103,3	127,7	120,8	136,0	126,6	-6,9	22,5

FORMATION PROFESSIONNELLE

Styliste-modéliste, menuisier agenceur, plombier : ces métiers techniques de plus en plus recherchés sur le marché de l'emploi

Plus de la moitié des apprenants issus des centres de formation professionnelle au Burkina Faso (52,3%) ont réussi à intégrer le marché de l'emploi. C'est ce qui ressort du rapport d'enquête réalisé en 2025 par l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF), portant sur les apprenants certifiés de 2023. L'étude, qui a concerné tous les certifiés de 2023 des centres de formation répartis sur le territoire, met en lumière l'impact de la formation professionnelle sur l'insertion professionnelle et les résultats témoignent de la capacité de ces structures à former des jeunes prêts à entrer dans la vie active.



Les résultats de l'étude montrent que certains métiers offrent davantage de débouchés que d'autres. En effet, les métiers de styliste-modéliste (100%), de menuisier agenceur (92,3%) et de plombier polyvalent (81,8%)



affichent des taux d'insertion professionnelle les plus élevés. Cependant, des métiers comme installateur de réseaux informatiques (20,0%), électrotechnicien et maintenancier des automate-programmables (7,7%) et

variateurs de vitesses (7,7%) présentent de faibles taux d'insertion professionnelle.

Le titre de qualification joue également un rôle déterminant dans l'insertion professionnelle. Les résultats de l'étude montrent que les titulaires du Brevet Professionnel de Technicien (BPT) et ceux du Brevet de Qualification Professionnelle (BQP) s'en sortent mieux avec respectivement des taux d'insertion professionnelle de 59,8% et 54,4%. Ces résultats montrent l'importance des titres délivrés par les centres de formation qui influencent directement l'employabilité des jeunes.

Selon le rapport d'enquête, 52,3% des apprenants certifiés en 2023 ont trouvé un emploi ou se sont lancés dans l'auto-emploi. Cependant 38,9% sont encore en stage ou en formation complémentaire, tandis que 8,7% demeurent sans emploi.

Cette répartition révèle une disparité notable entre ceux qui parviennent à s'insérer rapidement et ceux qui éprouvent des difficultés à trouver leur place sur le marché de l'emploi. Le faible niveau d'employabilité pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs, dont le manque d'expérience pratique ou encore la méconnaissance de certains métiers par les employeurs.

Il ressort que, malgré un taux d'insertion professionnelle relativement élevé, une part non négligeable des sortants reste encore en marge du marché de l'emploi. Pour pallier ce problème, il est essentiel de renforcer les dispositifs d'accompagnement à l'insertion et d'ajuster les programmes de formation aux besoins réels du marché.

Le gouvernement et les partenaires privés doivent donc poursuivre leurs efforts pour améliorer les conditions de formation, fournir davantage de soutien post-formation, et sensibiliser les entreprises à l'importance et à la reconnaissance des titres de qualifications professionnelles.

Ces mesures permettront d'optimiser l'employabilité des jeunes et de favoriser une croissance économique durable au Burkina Faso.

Tableau 2 : Taux d'insertion professionnelle des certifiés de 2023 par métier (%)

L'étude montre que les hommes s'insèrent plus facilement que les femmes, avec un taux de 56% contre 48,2%. Les disparités s'observent également selon le milieu de résidence : les jeunes issus du milieu rural affichent un taux d'insertion plus élevé (60,6%) que ceux vivant en milieu urbain (51,3%).

L'étude met également en évidence l'importance de l'appui à l'insertion professionnelle. Les jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement après leur formation affichent un taux d'insertion plus élevé (63,5%) que ceux qui n'en ont pas bénéficié (51,8%). Cet accompagnement, sous forme de stage, de coaching ou d'aides à la recherche d'emploi, joue un rôle important dans la réussite de la transition vers le marché de l'emploi.

Au regard de ce constat, il est nécessaire de renforcer les dispositifs d'accompagnement au sein des centres de formation, ainsi que dans les structures publiques et privées, afin de maximiser les chances

d'insertion professionnelle des jeunes.

Cette situation s'explique non seulement par les exigences du marché, mais également par les conditions de formation qui varient selon les ressources et le matériel disponibles dans les différents centres.

L'enquête réalisée par l'ONEF éclaire sur des résultats promoteurs des centres de formation professionnelle, mais aussi sur les défis à surmonter.

NAGABILA Isaac

Economiste

Conseiller en emploi et en formation professionnelle /ONEF

Tableau 1 : Taux d'insertion des certifiés de 2023 des centres de formation professionnelle (%)						
	Inséré			Non inséré		
	Auto-emploi	Employé	Total	Apprenant /élève/ étudiant/ apprenti/ stagiaire	Sans emploi	Total
Sexe						
Masculin	31,1	24,9	56,0	36,3	7,8	44,0
Féminin	34,6	13,6	48,2	42	9,8	51,8
Milieu de résidence						
Urbain	31,7	19,6	51,3	40,1	8,6	48,7
Rural	40,7	19,9	60,6	29,8	9,6	39,4
Titre de qualification obtenue						
CQP	35	16,4	51,5	41,4	7,2	48,5
BQP	26,2	28,2	54,4	30,5	15,1	45,6
BPT	21,3	38,6	59,8	28,2	12	40,2
BPTS	5,2	42,6	47,8	17,1	35,1	52,2
Statut du centre de formation des certifiés						
Public	22,8	23,8	46,6	41,6	11,8	53,4
Privé	39,8	16,6	56,4	37	6,5	43,6
Bénéficiaire d'un appui à l'insertion						
Oui	49,9	13,6	63,5	30,4	6	36,5
Non	32	19,9	51,8	39,3	8,8	48,2
Total	32,7	19,6	52,3	38,9	8,7	47,7

Source : ONEF, 2025, Etude sur l'insertion professionnelle des certifiés de 2023 du Burkina Faso

Tableau 2 : Taux d'insertion professionnelle des certifiés de 2023 par métier (%)						
Métier	Auto-emploi	Inséré %		Total	Non inséré %	
		Employé	Total		Apprenant/ étudiant/ apprenti/ stagiaire	Sans emploi
Administrateur réseaux informatiques	28,6	14,3	42,9	14,3	42,9	57,1
Maintenancier des équipements et systèmes informatiques	9,1	59,1	68,2	13,6	18,2	31,8
Boulangier/boulangère	27,8	27,8	55,6	5,6	38,9	44,4
Câbleur des installations domestiques et industrielles	7,7	53,0	60,6	24,7	14,6	39,4
Câbleur industriel	52,6	5,3	57,9	26,3	15,8	42,1
Chef de chantier	80,0	6,7	86,7	13,3	0,0	13,3
Coiffeuse/Coiffeur	44,4	18,1	62,6	30,4	7,0	37,4
Constructeur métallique	21,1	29,1	50,2	44,5	5,3	49,8
Couturier/Couturière	44,0	12,3	56,3	40,4	3,3	43,7
Electricien -Electronicien Automobile	9,0	22,8	31,8	52,0	16,2	68,2
Électricien/Electricien du bâtiment	22,5	24,8	47,3	37,2	15,5	52,7
Electromécanicien	17,0	37,7	54,7	34,0	11,3	45,3
Electronicien d'installation domestique et tertiaire	18,2	18,2	36,4	54,5	9,1	63,6
Electrotechnicien	0,0	20,0	20,0	40,0	40,0	80,0
Fraiseur	0,0	38,5	38,5	53,8	7,7	61,5
Installateur de réseaux informatiques	0,0	0,0	0,0	75,0	25,0	100,0
Installateur de système solaire photovoltaïque	31,6	34,1	65,7	20,4	13,9	34,3
Maçon polyvalent	21,1	36,8	57,9	23,7	18,4	42,1
Maintenancier automobile	0,0	22,2	22,2	33,3	44,4	77,7
Maintenancier des automate-programmables et variateurs de vitesses	0,0	7,7	7,7	23,1	69,2	92,3
Maintenancier des équipements industriels de production, et de surveillance	0,0	55,6	55,6	19,4	25,0	44,4
Mécanicien / Mécanicienne cycles et motocycles	14,7	13,7	28,4	66,7	4,9	71,6
Mécanicien(ne) réparateur / réparatrice des véhicules automobiles	4,8	18,2	23,0	66,5	10,5	77,0
Menuisier	40,8	17,1	57,9	32,9	9,2	42,1
Menuisier agenceur	53,8	38,5	92,3	7,7	0,0	7,7
Menuisier métallique	21,5	16,4	37,9	53,9	8,2	62,1
Métreur Vérificateur	25,0	20,8	45,8	45,8	8,3	54,2
Monteur /dépanneur Des équipements de froid domestique, commercial et climatisation individuelle	38,5	7,7	46,2	53,8	0,0	53,8
Monteur /dépanneur Des équipements de froid industriel et climatisation centralisée	14,3	38,1	52,4	38,1	9,5	47,6
Mouliste	4,0	48,0	52,0	28,0	20,0	48,0
Pâtissier ; pâtissière	47,6	28,6	76,2	4,8	19,0	23,8
Plombier	32,5	27,7	60,2	31,3	8,4	39,8
Plombier polyvalent	36,4	45,5	81,8	18,2	0,0	18,2
Styliste-modéliste	68,4	31,6	100,0	0,0	0,0	0,0
Technicien d'antennes de télécommunication	3,4	44,8	48,3	34,5	17,2	51,7
Technicien de maintenance automobile	0,0	55,6	55,6	44,4	0,0	44,4
Webmaster	34,8	30,4	65,2	26,1	8,7	34,8
Maçon	38,8	23,5	62,4	27,1	10,6	37,6
Dessinateur bâtiment	6,9	27,6	34,5	34,5	31,0	65,5
Cuisinier	22,6	32,1	54,7	5,7	39,6	45,3
Total	32,7	19,6	52,3	38,9	8,7	47,7

Source : ONEF, 2025, Etude sur l'insertion professionnelle des certifiés de 2023 du Burkina Faso

TOURISME AU BURKINA FASO

NUITÉES ET REVENUS EN HAUSSE GRÂCE À LA RÉSILIENCE DES ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES D'HÉBERGEMENT EN 2025

En 2025, le secteur touristique burkinabè a été confronté à un contexte économique et sanitaire marqué par des incertitudes et des mutations globales. Malgré ce contexte, les établissements touristiques d'hébergement (ETH) ont démontré une résilience remarquable. Ces structures confirment ainsi leur rôle central dans la stabilisation et la relance du tourisme national.



Habitat Kassena

résilience, avec près de 491 570 visiteurs résidents (+0,4%). Le tourisme récepteur connaît quant à lui une progression plus soutenue (+4,6%), ce qui atteste de l'attractivité durable du Burkina Faso à l'international.

Les nuitées touristiques ont atteint 1 401 045, en hausse de 4,6%. Si celles du tourisme interne connaît une hausse légère (+1,0%), les nuitées du tourisme récepteur progressent fortement (+11,9%), reflétant le repositionnement des établissements et leur capacité à

En 2025, les ETH ont accueilli environ 630 000 visiteurs, soit une progression de +1,3% par rapport à l'année précédente, contre une croissance de +9,0% en 2024. Ce net ralentissement du rythme de la croissance s'inscrit néanmoins dans une dynamique globale positive depuis

diversifier l'offre et à attirer de nouvelles clientèles.

Les ETH ont enregistré une amélioration notable de leurs performances économiques. Après la baisse de 2020 (-19,2%), les recettes des établissements ont repris progressivement, avec +4,5% en 2024 et une estimation de +10,2% en 2025, passant de 67,2 milliards

de FCFA à plus de 74 milliards de FCFA. À l'échelle du secteur, les recettes touristiques globales s'établissent à 98,7 milliards de FCFA, soit une progression de 9,2%.

Cette progression illustre la capacité des ETH à optimiser leurs services, améliorer la qualité de l'offre et renforcer la rentabilité, tout en contribuant significativement à la création de valeur dans le secteur touristique national.

La résilience des ETH repose sur leur flexibilité et leur capacité d'adaptation. Les établissements ont diversifié leurs services, ajusté leurs politiques tarifaires, renforcé la qualité des prestations et ciblé le tourisme interne pour assurer une base solide de fréquentation. Ces mesures constituent des leviers essentiels pour maintenir la compétitivité et la stabilité du secteur.



2021, année du rebond post-pandémie de la COVID-19 (+19,3%), suivie de croissances régulières jusqu'en 2024.

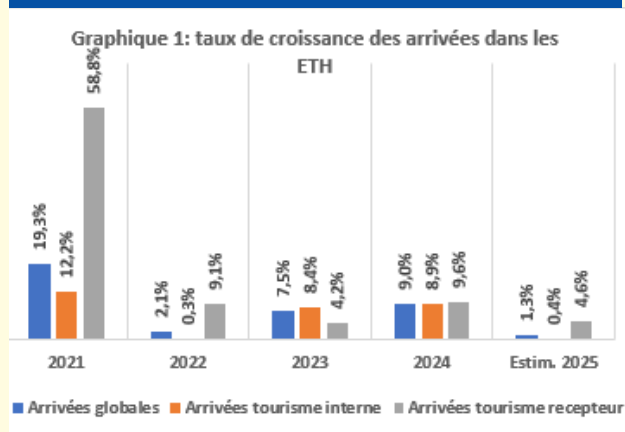
Le tourisme interne demeure le principal moteur de cette

En dépit du ralentissement conjoncturel enregistré en 2025, les ETH au Burkina Faso confirment leur rôle de pilier stratégique du tourisme national. Leur résilience et leur capacité d'adaptation continue garantissent la poursuite d'une trajectoire positive, tout en consolidant

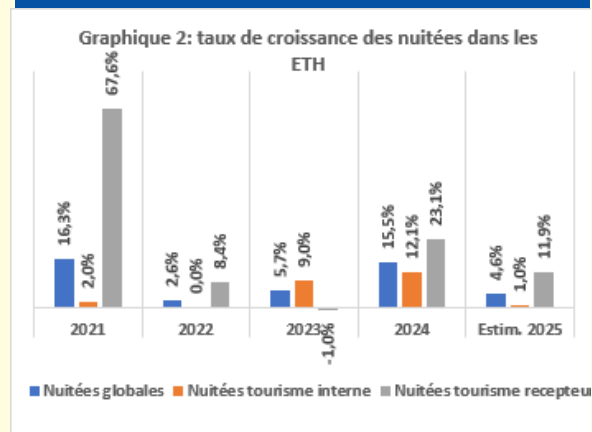
leur contribution au développement économique et à la création d'emplois dans le pays.

Monique OUEDRAOGO/ILBOUDO / OBSTOUR

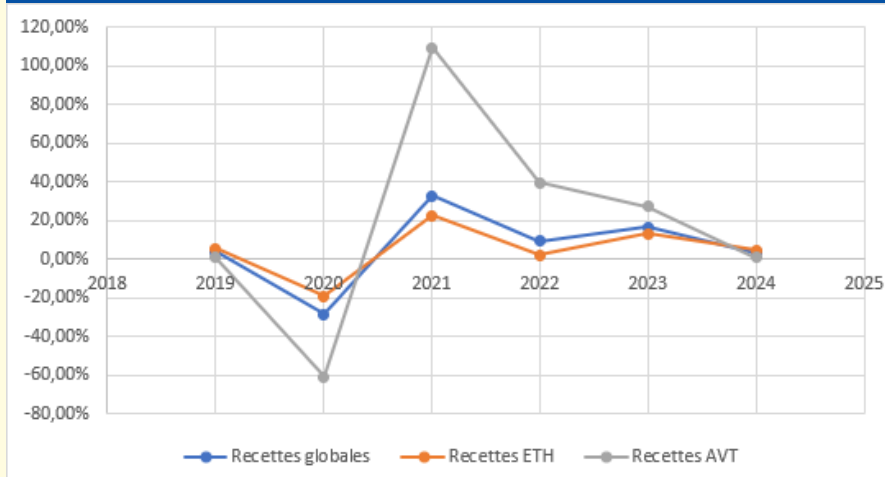
Graphique 1: taux de croissance des arrivées dans les ETH



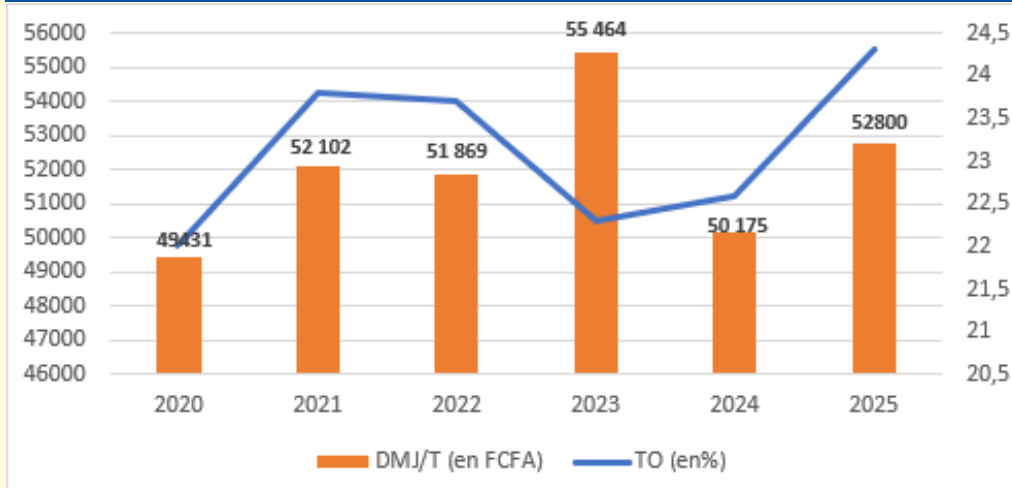
Graphique 2: taux de croissance des nuitées dans les ETH



Graphique 3: taux de croissance des recettes



Graphique : taux de croissance des dépenses moyennes journalières des touristes et du taux d'occupations



DR GEORGES SANOGOH (PREMIER DIRECTEUR GENERAL DE L'INSD) **l'architecte de la construction d'un système statistique moderne**

Il repose sur une conviction simple, presque fondatrice, qu'il a portée tout au long de sa vie professionnelle comme une ligne directrice : un pays qui se mesure est un pays qui avance. Derrière cette formule devenue une véritable philosophie d'action publique, se dessine la trajectoire du Dr Georges SANOGOH, El Hadj Mamoudou, figure majeure de la statistique et de la planification au Burkina Faso. Discret dans le style, mais décisif dans l'impact, il incarne cette génération de hauts cadres pour qui la donnée constitue un instrument essentiel de souveraineté et de gouvernance.



Né en 1934 à San, au Mali, de nationalité burkinabè, marié et père de cinq enfants majeurs, Georges Sanogoh appartient à cette élite ouest-africaine formée dans les grandes écoles françaises au lendemain des indépendances. Son parcours académique est marqué par une exigence d'excellence constante. Statisticien économiste diplômé de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSEA) de Paris, promotion 1961, il poursuit ses études à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne où il obtient un doctorat ès sciences économiques, spécialité économie du développement, sanctionné par une mention "Très Bien".

À cette formation initiale s'ajoute un perfectionnement continu à travers de nombreux stages et séminaires internationaux portant sur les normes statistiques : collecte et traitement des données, budgets et consommation des ménages, démographie, comptabilité nationale ou encore systèmes comptables régionaux. Cette exigence permanente traduit une conviction forte : la statistique est une discipline évolutive, au service de la compréhension des sociétés.

Ingénieur statisticien économiste, Georges SANOGOH débute sa carrière dans une administration encore en structuration, à une époque où les outils de mesure du développement sont embryonnaires. Très tôt, il s'impose comme un technicien de référence, alliant rigueur scientifique et vision stratégique.

Au lendemain des indépendances, la Haute-Volta fait face

à un défi majeur : gouverner sans données fiables limite l'action publique. Dans ce contexte, il s'inscrit dans la structuration progressive de l'appareil statistique national, contribuant à faire émerger une administration capable de produire des informations utiles à la planification.

Une expérience politique au service de la planification

Entre 1978 et 1980, Georges Sanogoh est nommé Ministre du Plan et de la Coopération internationale de la 3^e République de Haute-Volta. À ce poste stratégique, il participe directement à la définition des politiques de développement et à la coordination des partenariats internationaux.

Cette expérience gouvernementale renforce sa vision globale : la statistique n'est pas une fin en soi, mais un outil au service de la planification et des choix politiques. Elle permet d'éclairer les décisions publiques et d'améliorer la cohérence des actions de développement.

Pour lui, produire des statistiques fiables revient à affirmer la souveraineté d'un État : se connaître soi-même, c'est se donner les moyens de se gouverner. Cette vision fait de la donnée un véritable instrument de pouvoir et de transformation.

En tant que Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), il engage une profonde transformation institutionnelle. Pendant seize années, il œuvre à la professionnalisation des équipes, à l'amélioration de la qualité des données et à la stabilisation des procédures de production statistique.

Son action repose sur trois piliers : rigueur méthodologique, fiabilité des données et formation des ressources humaines. Conscient de la nécessité de réduire la dépendance extérieure, il favorise l'émergence d'une expertise nationale durable. Cette politique de renforcement des capacités humaines constitue l'un des fondements de son héritage institutionnel.

Décédé le 12 septembre 2014, à l'âge de 80 ans, Dr Georges SANOGOH laisse l'image d'un bâtisseur discret, dont l'œuvre, profondément ancrée dans les chiffres et les institutions, continue d'éclairer les choix du Burkina Faso. Un homme pour qui mesurer le pays n'était pas un exercice technique, mais un acte fondateur de développement.

Mouonkoun DABIRE

SCR/INSD

RÉSULTATS

DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES

RGE 2024

Chiffres clés

- 389 172 unités économiques recensées
- 96,5 % informelles contre 3,5 % formelles
- 80,4 % dans le secteur tertiaire
- 52,7 % dans le commerce
- 45,6 % d'entreprises artisanales
- 90,6 % de micro-entreprises

Répartition géographique

- Kadiogo : 48,8 %
- Ouagadougou : 18,0 %
- Ouagadougou : 41,3 %
- Bobo-Dioulasso : 14,4 %

Structure des entreprises

- 97,9 % entreprises individuelles
- Capital social majoritairement national : 91 %
- Entreprises très jeunes : âge moyen 5,1 ans
- 93,6 % des entreprises sont actives

Profil des dirigeants

- 69,7 % hommes & 30,3 % femmes
- 98 % de dirigeants burkinabè
- 38,1 % sans niveau d'instruction
- 6,3 % niveau supérieur

Niveau de formalisation

- 0,5 % disposent d'un IFU
- 7,9 % enregistrées au RGCM
- 7,9 % affiliées CNSS

Branches d'activités

- Commerce & 52,7 %
- Fabrication & 17,9 %
- Hébergement & restauration & 13,4 %

